

EMMAÜS, MOUVEMENT MONDIAL DE LUTTE CONTRE LA MISÈRE ET L'EXCLUSION: "REFAIRE LE MONDE, C'EST POSSIBLE, À CONDITION QUE L'ON S'Y METTE TOUS, CHACUN À SA MESURE".

Extrait de la déclaration finale de l'Assemblée mondiale de 1999 (Orléans, France)



manifeste universel

Adopté à l'Assemblée mondiale de 1969 (Berne, Suisse)

du mouvement

emmaüs

Notre nom EMMAÜS est celui d'une localité de Palestine où des désespérés retrouvèrent l'espérance. Ce nom évoque pour tous, croyants ou non croyants, notre commune conviction que seul l'amour peut nous lier et nous faire avancer ensemble. Le mouvement EMMAÜS est né en novembre 1949 par la rencontre : d'hommes ayant pris conscience de leur situation privilégiée et de leurs responsabilités sociales devant l'injustice, et d'hommes qui ne possédaient plus de raison de vivre, les uns et les autres décidant d'unir leurs volontés et leurs actes pour s'entraider et secourir ceux qui souffrent, dans la conviction que c'est en devenant sauveur des autres que l'on se sauve soi-même. Pour ce faire, des communautés se sont constituées qui travaillent pour vivre et donner. En outre se sont formés des groupes d'amis et de volontaires qui luttent sur les plans civique et privé.

1. NOTRE LOI est celle de laquelle dépend, pour

l'humanité entière, toute vie digne d'être vécue, toute vraie paix et joie de chaque personne et de chaque société : « Servir avant soi qui est moins heureux que soi ». « Servir premier le plus souffrant ».

2. NOTRE CERTITUDE est que le respect de cette loi doit animer toute recherche de justice et donc de paix entre les hommes.

3. NOTRE BUT est d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité.

4. NOTRE MÉTHODE consiste à créer, soutenir, animer des milieux dans lesquels tous, se sentant libres et respectés, puissent répondre à leurs propres besoins et s'entraider.

5. NOTRE PREMIER MOYEN, partout où cela est possible, est le travail de récupération qui permet de redonner valeur à tout objet et de multiplier les possibilités d'action d'urgence au secours des plus souffrants.

6. TOUS AUTRES MOYENS réalisant l'éveil des consciences et le défi doivent aussi être em-

ployés pour servir et faire servir premier les plus souffrants, dans un partage de leurs peines et de leurs luttes privées ou civiques, jusqu'à la destruction des causes de chaque misère.

7. NOTRE LIBERTÉ EMMAÜS n'est subordonné, dans l'accomplissement de sa tâche, à aucun autre idéal que celui exprimé dans le présent Manifeste, et à aucune autre autorité que celle constituée en son sein selon ses propres règles d'organisation. Il agit en conformité avec la Déclaration des droits de l'Homme, adoptée par les Nations Unies, et les lois justes de chaque société, de chaque nation, sans distinction politique, raciale, linguistique, spirituelle ou autre. Rien d'autre ne peut être requis de quiconque désirant participer à notre action que l'acceptation du contenu du présent Manifeste.

8. NOS MEMBRES Le présent Manifeste constitue le fondement simple et précis du mouvement Emmaüs. Il doit être adopté et appliqué par chaque groupe désirant en être un membre actif.



EMMAÜS INTERNATIONAL

QUAND LE TRAVAIL DES PLUS DÉMUNIS FORGE UN MONDE SOLIDAIRE !

Légataire universel de l'abbé Pierre, Emmaüs International est un mouvement laïc de solidarité actif contre les causes de l'exclusion depuis 1971. Son combat ? Permettre aux plus démunis de (re)devenir acteurs de leur propre vie en aidant les autres. De l'Inde à la Pologne en passant par le Pérou ou le Bénin, le Mouvement compte plus de 300 organisations membres dans 36 pays qui développent des activités économiques et de solidarité avec les plus pauvres : lutte contre le gaspillage par la récupération d'objets usagés, artisanat, agriculture biologique, aide aux enfants des rues, microcrédit, etc. Aux quatre coins du monde, ces organisations rassemblent leurs énergies et tissent entre elles des liens de solidarité. Refusant que l'accès aux droits fondamentaux soit un privilège, Emmaüs International fédère ses membres autour de réalisations concrètes et d'actions politiques. Au cœur de cet engagement, le Mouvement travaille collectivement sur cinq programmes d'action prioritaires : accès à l'eau, accès à la santé, finance éthique, éducation, droits des migrants. Par leur travail quotidien au plus près des réalités sociales, par leurs engagements collectifs, les groupes Emmaüs démontrent à travers le monde la viabilité de sociétés et de modèles économiques fondés sur la solidarité et l'éthique.

> LUTTER CONTRE LES CAUSES DE LA MISÈRE

Emmaüs, en tant que Mouvement, en plus d'être « le préliminaire et le complément de toute lutte pour la justice », est engagé avec les plus faibles ; sa mission consiste non seulement à les secourir en cas d'urgence, mais aussi à les aider à pouvoir eux-mêmes revendiquer leurs justes droits, c'est-à-dire à pouvoir faire entendre « leur propre voix ». Cet engagement comporte implicitement qu'Emmaüs se trouve et demeure en conflit avec tous ceux qui, consciemment ou inconsciemment, sont causes de la misère, notamment par les diverses dominations nationales ou internationales. Il appartient à chaque association membre d'Emmaüs International, selon les réalités locales, de déterminer la façon et l'opportunité de proclamer l'ampleur et les limites de cet engagement d'Emmaüs et d'orienter les pratiques sociales du groupe dans cette perspective. *Extraits du texte Ampleur et limites de l'engagement social d'Emmaüs, adopté par l'Assemblée mondiale de 1979 (Århus, Danemark)*